

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	J E E P	CJ-5 (ouverte) (A partir du No du châssis J5M83CE.....)	CH 0442 26
Constructeur	JEEP CORPORATION, International Division, Detroit, Michigan (USA)		
Identification	"J.M83CE" préfixe au No du châssis. - (2ème chiffre du préfixe = millésime)		
Plaquette constr.	à gauche, sur l'auvent, dans le compartiment du moteur		
N° du châssis	à droite, latéralement, sur le longeron, au-dessus du supp. AR du ressort (frappé par l'importateur)		
Ident. du moteur	"E" à droite, latéralement, sur le bloc, devant le distributeur d'allumage		
Importateur princ.	AMEROSOLI & CO, Automobile, Militärstrasse 106, 8004 Zurich		
Véhicule homologué	J5M83CE024179	Signes fixes dans code du type	J.M83CE.....

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, sur demande assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchr. + boîte compl. route/terrain
Nombre de vitesses	4 x 2 Entraînement toutes roues *)
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues; AR= soupape proportionnelle; sur demande assistance par dépression
Frein auxiliaire	circuits 1 et 2 du frein de service
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, s. roues AR, pédale
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin séparée

Carrosserie	
ouverte, avec toit-abri	
Nombre de portes	2 amovibles Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	+) Rétroviseur intérieur+gauche
Cale	- Attelage sur demande
Antivol	verrouillage de la direction §)

Nombre de places t 6 av 2 centre ar 4

Dimensions	
Longueur	int. 3700 ext. 1570 Empattements 2130
Largeur	1570
Hauteur	1900 Voie av 1510 ar 1270
Porte à faux	lat. - Voies av - ar -
	av 600 ar 970 Braquage g 10000 d 9700

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Moteur			
Marque	A M C	Type	E
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refrigidés.	eau	Nombre cylindr.	6
Alésage	95,25	Course	88,9
Cylindrée	3799	CV-impôt	19,34
Puissance en CV	90 SAE-net	à l/min	3050
Brut	78 dB/A	à l/min	3050
Silencieux	l = 430 x 240 x 135 mm		
Mesure des gaz	COE = 1,0 % à 700 t/min / ECE 15 **)		
Déparasitage	COE annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Poids			
	avant	arrière	total
Poids à vide	660	680	1340
Charge utile	35	385	420
Poids total	695	1065	1760
Garantie fabr.	2040		
Dimens. pneus	H 78 - 15	H 78 - 15	(Variantes
Pty / bar	4 / 2,3	4 / 2,3	voir
Charge	1500	1500	remarques)
pour V max	150	150	

Garantie poids remorquable avec frein	680
Garantie poids remorquable sans frein	6800
Garantie poids de l'ensemble (remorque avec frein)	6800
Poids remorquable testé	100 km/h
Vitesse maximale selon le constructeur	100 km/h
Vitesse maximale testée	100 km/h

Équipement	
Feux de route	SEALED BEAM DOT 6014 GE
Feux de croisement	SEALED BEAM DOT 6014 GE ++)
Feux de position	76 SAE IST RP 68
Feux rouges	SAE AI ST-I 471 GROTE §)
Feux stop	id. §)
Clignoteurs	av 76 SAS IST RP 68, AV=compl. §) ar voir feux rouges
Catadioptres	av AV+AR=compl. ar I (E) §)
Feux de gabarit	av AV+AR=compl. ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ à gauche, combinés
Essuie-glace	2/ buluis avec essuie-glace
Avertisseurs	SPARTON SA

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	J E E P CJ-5		
Homologation N°	CH	0442 26	
Carrosserie	ouverte, avec toit-abri		
Places	total 6	avant 2	
Poids à vide	1340	Carburant B	
Charge utile	=	CV-impôt 19,34	
Poids total	2040	Cylindrée 3799	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Entraînement : sur toutes les roues, les roues avant étant déclenchables.
- ***) Mesure des gaz : satisfait aux prescriptions selon le règlement 15 (essai B), une vignette n'est pas exigée (LFEM No 33520).
- +) Ceintures de sécurité: ceintures abdominales admises pour raisons de construction.
- ++) Espace entre les feux de croisement admis selon lettre de la Div.féd. de pol. du 9.1.70.
- §) Modifications par l'importateur:
 - un autocollant doit indiquer de manière durable la puissance exigée des feux rouges/stop/clignoteurs (18/5 W);
 - les clignoteurs avant latéraux sont débranchés (clignotent alternativement);
 - catadioptres: ceux d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires I (E);
 - des bavettes sont montées à l'arrière;
 - un verrouillage de la direction est monté;
 - lorsque le véhicule est équipé d'une fixation pivotante pour la roue de réserve, la distance entre cette dernière et la partie supérieure de la traverse arrière doit être d'au moins 200 mm.

Lieu et date de l'homologation
Zurich, 9.4.75

Homologation fédérale des types de véhicules